# **PRÉSENTATION**

### Par Jacques DAVID, Marie-Anne PAVEAU et Gérard PETIT

Le lexique apparait négligé dans les apprentissages en langue, réduit à un enseignement soit fossilisé dans des routines pédagogiques, soit annexé à d'autres apprentissages considérés comme plus fondamentaux. Les manuels de français renforcent souvent cette relégation en faisant assumer le travail sur le lexique par les chapitres ou leçons consacrés avant tout à l'apprentissage de la lecture (reconnaissance des mots) puis à l'étude des textes (définitions dans les marges, questions de sens littéral et contextuel). L'élève est alors livré à lui-même face à son dictionnaire et mis en position d'accomplir seul les opérations de traitement lexical. De plus, ce dictionnaire n'est généralement pour lui, comme pour son enseignant, que l'objet d'apprentissages techniques (ordonnancement alphabétique, organisation des articles, renvois, abréviations...) et le réservoir des mots qui disent le monde, et non pas un instrument susceptible de répondre à des questions de construction de sens, de polysémie, de synonymie... Ainsi, souvent réduit à la consultation du dictionnaire, l'apprentissage du lexique privilégie une conception pauvre et simpliste de la référence, ramenée à une simple correspondance entre les mots et les choses.

Les travaux didactiques sur la question reflètent également cette désaffection. Les ouvrages qui traitent des activités métalinguistiques' ne développent guère les aspects lexicaux, privilégiant les aspects morphosyntaxiques ou énonciatifs. Dans quelques ouvrages, de même que dans la plupart des manuels destinés aux élèves, le lexique est au mieux présenté comme un « outil », au service des autres apprentissages et se trouve généralement confondu avec les autres savoirs linguistiques, en particulier l'orthographe. Par exemple, les exercices consistant à trouver des mots dérivés servent avant tout à résoudre des problèmes spécifiques comme le doublement de la consonne (maison/maisonnette), la finale consonantique (port/portuaire), l'homophonie interne (vain parce que vaine/vin parce que vinicole)..., mais visent rarement une réflexion sur la formation des mots. Et celle-là même, quand elle fait l'objet d'une leçon, ouvre difficilement sur de véritables savoirs lexicaux : le traitement des affixes, par exemple, s'il permet de produire des unités nou-

Dolz J. & Meyer J.-C. (Eds.) (1998), Activités métalangagières et enseignement du français, Berne, Peter Lang.

velles en apprenant aux enfants le mécanisme de la dérivation (construire/construction/déconstruction...), n'est pas mis en relation avec les phénomènes sémantiques et débouche donc peu sur des acquisitions stabilisées liant forme et sens.

Pourtant le lexique est un objet largement décrit et théorisé en lexicologie et en morphologie; le décalage avec son enseignement-apprentissage n'en est que plus profond. Dans le champ didactique, les travaux
initiés par J. Picoche à partir de 1977², et prolongés dans certains ouvrages et numéros de revues, ne semblent pas avoir ouvert la voie à des
réflexions suffisantes pour constituer un véritable paradigme de re
cherche. Le lexique apparait donc comme un objet d'étude introuvable
pour le didacticien du fait que les lexicologues – mais aussi les syntacticiens et les sémanticiens – ne l'ont pas interrogé dans sa dimension didactique. De fait, la situation reste paradoxale, car elle oppose à ce vide
une abondance de publications et de travaux qui ne sortent pas du domaine universitaire. Et les quelques ouvrages d'initiation publiés ces
dernières années sont explicitement destinés aux étudiants.

Face à ces constats, nous avons souhaité proposer une réflexion tournée vers la didactique, mais qui tienne compte des acquis linguistiques les plus récents. Nous avons de fait ouvert le numéro à des linguistes spécialistes du domaine, préférant dans un premier temps clarifier les connaissances disponibles et les différentes options théoriques avancées, pour entrouvrir la porte à quelques propositions didactiques mais surtout tracer la voie à des recherches de plus grande ampleur sur les apprentissages impliqués.

Le terme lexique est lui-même fortement polysémique et recouvre des acceptions parfois contradictoires. Pour cette raison – et conformément à l'étymologie de ce terme –, nous avons considéré comme lexique, l'ensemble des unités codées de la langue, caractérisées par une forme phonologique, une catégorie grammaticale et au moins une signification acquise par le locuteur. Dans une acception courante, cette définition correspond globalement à la notion de mot. Pour cette raison, et sauf exceptions argumentées dans l'article, la plupart des contributions de ce numéro utilisent le terme de mot.

Par ailleurs, le lexique ne peut se confondre avec le vocabulaire. Le vocabulaire est l'actualisation dans un texte – ou un corpus de textes – du lexique. Dans le vocabulaire, les unités du lexique sont contextualisées, elles supportent les différentes marques flexionnelles, temporelles... Elles acquièrent une signification non plus standard, mais actualisée dans l'énonciation. Le lexique doit être alors compris comme une abstraction à partir des vocabulaires ; il neutralise, par exemple, les variations de sens repérables pour un même mot dans les différents énoncés où il apparait.

Le lexique n'est pas non plus la langue, mais une de ses composantes, les autres étant les règles de construction syntaxique, les sons... Pour

Voir la bibliographie en annexe.

cette raison, nous considérons comme abusif de parler, par exemple, de « la langue des jeunes », de « la langue des banlieues », ou de « la langue de Balzac », alors qu'il s'agit en fait de vocabulaires.

Dans ce panorama, notre premier objectif a consisté à dresser un état des lieux des conceptions plus ou moins explicitées du lexique et de sa didactique. P. Borowski interroge ainsi les Instructions officielles pour y déceler la part consacrée à l'enseignement apprentissage du lexique et les conceptions sous-jacentes qu'elles véhiculent. M.-A Paveau pointe les représentations portées par les discours ordinaires, notamment autour de la notion de « richesse lexicale », et montre le lien entre ces représentations sociales et les modèles scolaires en usage. J. David expose un ensemble de données de recherches sur l'acquisition du lexique chez le jeune enfant et le lecteur débutant pour aider à l'évaluation de leurs capacités lexicales et suggérer des pistes d'intervention à la fois ouvertes et ciblées.

Dans un second temps, nous avons cherché à formuler des propositions pour une didactique du lexique. D. Leeman, expliquant la difficulté à appréhender le lexique dans une perspective d'enseignement, plaide pour un modèle qui s'appuie sur la distribution syntaxique des mots. Cette approche ouverte, non-isolante, prend en compte les diverses contraintes qui régissent l'emploi des mots. G. Petit propose une approche fondée sur la reformulation lexicale, notamment par les termes familiers, et insiste sur la nécessité de ne plus envisager la morphologie comme une simple procédure de concaténation. S. Meleuc, pour sa part, réexaminant de manière critique le découpage en syntagmes, qui constitue encore la manière la plus courante d'enseigner la grammaire, opte pour un modèle qui prend résolument en compte la valence des verbes. Outre les bénéfices que l'apprenant pourrait en tirer en matière de reconnaissance et de classification, ce modèle se révèle particulièrement efficace en situation d'encodage.

Dans un dernier temps, nous avons exploré les supports d'apprentissage pour imaginer éventuellement de nouvelles manières d'enseigner et d'apprendre les mots. S. Reboul jette un regard attentif sur les manuels du collège et sur la façon dont ils articulent ou non les travaux sur le lexique aux autres activités de la classe de français. A. Lehmann décrit les différents aspects des textes des dictionnaires pour enfants. Ceux-ci sont trop marqués par les ouvrages pour adultes, dont ils sont généralement les dérivés, et par la concurrence entre éditeurs pour permettre à leurs jeunes lecteurs de se forger une vision homogène et appropriée de la langue. Questionnement analogue chez F. Cusin-Berche qui choisit trois cédéroms ludo-éducatifs dont elle éprouve l'efficacité pedagogique. Ces outils, pour perfectionnés qu'ils soient, doivent encore être optimisés, car leur configuration ne se prête qu'imparfaitement à la mission qu'ils se sont assignés. Enfin, M.-H. Porcar développe une démarche orientée vers les élèves du cycle 3 de l'école primaire et de sixième au collège : la « corole lexicale ». Dans ses pétales les élèves classent avec l'enseignant les mots qui constituent le champ lexical d'une unité pivot repérée dans le texte d'un ouvrage de littérature de jeunesse.

## Jacques DAVID, Marie-Anne PAVEAU et Gérard PETIT

## Éléments bibliographiques pour une didactique du lexique

#### Ouvrages

- · IBRAHIM A. (1989), Lexiques, Paris, Hachette.
- LEEMAN-BOUIX D. (1994), Grammaire du verbe français. Des Formes au sens, Paris, Nathan.
- LEHMANN A. & MARTIN-BERTHET F. (1998), Introduction à la lexicologie, Paris, Dunod.
- MORTUREUX M.-F. (1997), La Lexicologie entre langue et discours, Paris, SEDES.
- NIKLAS-SALMINEN A. (1997), La Lexicologie, Paris, A. Cohn.
- PICOCHE J. (1977/1992), Précis de lexicologie, Paris, Nathan.
- PICOCHE J. (1993), Didactique du vocabulaire français, Paris, Nathan-Université.
- · REY A. (1977), Le Lexique, images et modèles, Paris, A. Colin.
- REY-DEBOVEJ. (1998), La Linguistique du signe, Paris, A. Colin.
- TREVISE M.-C. & DUQUETTE L. (1996), Enseigner le vocabulaire en classe de langue, Paris, Hachette.

#### Revues

- Enjeux, « Enseigner le vocabulaire », n° 26, (1992), I. Legros (coord.), Namur, Cedocef-FUNDP.
- Études de linguistique appliquée, « Vocabulaires et dictionnaires en FLM et en FLE », n° 116, (1999), R. Galisson & J. Pruvost (coord.), Paris, Didier-Érudition.
- Le Français aujourd'hui, « Des dictionnaires », nº 94, (1991), D. Delas & S. Martin (coord.), Pans, AFEF.
- Lexique, « L'accès lexical », nº 8, (1989), P. Lecocq & J. Segui, (coord.), Lille, Presses universitaires de Lille.
- LINX, « Le statut d'unité lexicale », n° 40, (1999), G. Petit (coord.), Nanterre, Université de Paris X.
- Pratiques, « Le sens des mots », nº 43, (1984), C. Masseron (coord.), Metz, CRESEF.
- Repères, « Pour une didactique des activités lexicales à l'école », n° 8, (1993), H.
   Romian (coord.), Paris, INRP.
- Sémiotiques, « Savoirs lexicaux et savoirs encyclopédiques », (tome 1) n° 11, (tome 2) n° 12, Paris, INaLF-CNRS-Didier-Érudition.

# Les mots pour apprendre

Table ronde organisée par Le Français aujourd'hui, l'AFEF et la Délégation générale à la langue française

dans le cadre de l'exposition consacrée à la langue française et la célébration de l'an 2000

> Musée d'art contemporain de Lyon le mercredi 22 novembre 2000 de 17 à 19 heures

Avec les interventions de différents auteurs du numéro 131 du Français aujourd'hui sur le thème de « L'enseignement-apprentissage du lexique » :

> Jacques DAVID, Danielle LEEMAN, Alise LEHMANN, Marie-Anne PAVEAU, Gérard PETIT, etc.